

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Journée d'information

**Les Droits des étrangers: ce que change la loi du 7 mars 2016**

**Mardi 20 juin de 14h à 17h**

Maison de Justice et du Droit à Noisiel

Dans le cadre de sa compétence sociale, la **communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne** dispose de trois Maisons de Justice et du Droit (Noisiel, Pontault-Combault, Chelles).

Ces lieux privilégiés d'écoute et de dialogue, ouvert gratuitement à toutes et à tous, accueillent des personnes qui rencontrent des difficultés de vie et leur permettent ainsi de bénéficier d'un accompagnement adapté.

Aussi, dans le cadre de ses actions, la **Maison de la Justice et du Droit à Noisiel**, en partenariat avec le Tribunal de Grande Instance de Meaux organise une demi-journée sur la thématique des **Droits des étrangers** et les changements prévus par la loi du 7 mars 2016.

Cette conférence sera menée par **Madame Badri**, Juriste de l'association Infos Migrants, **Madame Landry**, Présidente de l'association Turbulences et **Maitre Sirot**, avocat au Barreau de Meaux. Ensemble, ils évoqueront :

- **Titre de séjour pluriannuels (de 2 à 4 ans)**
- **Cas de déclaration de nationalité française**
- **Vérification des conditions de maintien et de renouvellement des titres de séjours pluriannuels**
- **Les mesures d'éloignement et le contentieux administratif**
- **Des études de cas, afin de pouvoir répondre à des situations plus personnelles**

Cette conférence est gratuite et ouverte à tous sans réservation préalable.

### Renseignements

Maison de Justice et du Droit à Noisiel, 4 place Gaston Defferre, 77186 Noisiel (01 60 95 16 90)

**Contact presse** : Julie SAPATEIRO  
Attachée de presse ■ Cabinet du Président  
j.sapateiro@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 13

[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)



Paris  
Vallée de la Marne  
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION